





Photo de couv'
Inauguration du premier véhicule électrique de la commune.

- 3. Editorial
- 4 / 10. Vie Municipale
- 11 / 14. Aménagements & Travaux
- 15. Bibliothèque et vie locale
- 16 / 17. Enfance & Jeunesse
- 18 / 21. Vie Associative
- 22 / 23. Infos de la Vallée
- 24. Il était une fois Chapareillan

Etat civil

Naissances*

* La commune ne peut diffuser, sans le consentement des parents, la naissance de leur(s) enfant(s). Pour la parution d'une naissance dans le bulletin municipal, les parents doivent nous informer par mail :

etatcivil@chapareillan.fr

Décès

Jacques ROUET

4 avril

Christian BOURGEAT

11 avril

Micheline UCHET

17 avril

Geneviève BESSON

19 mai

Denise FOLCHER

10 juin

Marcel DRILLAT

14 juin



L'info de dernière minute

La famille Marghadi, famille chapareillanaise a gravi le 2^{ème} plus haut sommet d'Afrique du Nord, le M'Goun, situé au Maroc, qui culmine à 4071 m d'altitude.

Nous félicitons toute la famille pour cet exploit et plus particulièrement les enfants, Gautier, 7 ans, qui est devenu le plus jeune enfant à se hisser au sommet et Antoine, 11 ans, notre conseiller municipal enfant, qui a su se montrer à la hauteur.

Retrouvez l'article du Dauphiné Libéré :

www.chapareillan.fr

Rubrique « publications »

CONTACT

Mairie

24 place de la mairie
CS 60077
38530 CHAPAREILLAN

Téléphone : 04 76 45 22 20

Fax : 04 76 45 21 46

lundi

8^H30 / 12^H00

mercredi :

8^H30 / 12^H00

vendredi

8^H30 / 12^H00

E-mail :

accueilmairie@chapareillan.fr

Site :

www.chapareillan.fr

Facebook :

[@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)



Martine VENTURINI
Maire de Chapareillan

Agenda

Cérémonie des CM2

Vendredi 2 juillet - 18^H30

Bungalows - chemin des écoliers

Fête Nationale

Mardi 13 juillet - 19^H00

Salle polyvalente

Commémoration du 14 juillet 1789

Mercredi 14 juillet - 11^H00

Monument aux morts

Cinéma :

« Donne-moi des ailes »

Samedi 17 juillet - 21^H45

Stade de foot

Commémoration de la Libération de Chapareillan

Samedi 28 août

Place de la Mairie

Forum des Associations

Samedi 4 septembre - 9^H00/12^H00

Bungalows - chemin des écoliers

Nettoyons la Nature

Samedi 25 septembre - 14^H00

Place de la mairie

La dernière étape du déconfinement arrive sur le territoire, fin du couvre-feu. A noter que les gestes barrières et la distanciation sociale seront toujours de rigueur. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance envers le personnel soignant, de secours ainsi que toutes celles et ceux qui ont été et sont pleinement mobilisés au quotidien pour assister les personnes en difficultés.

Je voudrais souligner l'excellent travail accompli par les infirmières de Chapareillan, qui ont toujours répondu présentes lorsque la municipalité les a sollicitées pour les campagnes de dépistage auprès des enfants et des adultes, et ce malgré un emploi du temps chargé.

Je remercie les associations qui depuis plus d'un an s'adaptent aux différentes contraintes sanitaires et essaient malgré tout de maintenir leurs activités. Activités qui risquent d'être perturbées dès la rentrée du fait de la modernisation du restaurant scolaire et du dojo. Comme je l'ai indiqué dans le précédent bulletin municipal, la restauration scolaire sera dès la rentrée de septembre, déplacée à la salle polyvalente le temps des travaux.

Durant le conseil municipal datant du 25 mars 2021 une grande majorité des élus a refusé de transférer la compétence PLU (plan local d'urbanisme) à la Communauté de Communes. En tant que maire je souhaite que la commune reste maître du développement et de l'organisation de son territoire, considérant qu'un maire offre la proximité à ses administrés, élément qui permet, notamment d'éviter des situations de blocage sur le terrain

Nous avons fait l'acquisition d'un premier véhicule électrique pour les services techniques. Les habitants détenteurs d'un tel véhicule ou qui ont un projet d'achat peuvent nous aider à implanter une borne de chargement sur la commune, vous trouverez les explications dans les pages suivantes.

Enfin c'est avec un grand plaisir que nous allons pouvoir nous retrouver autour de moments festifs et conviviaux en particulier le 13 Juillet pour la descente aux flambeaux et le feu d'artifice suivi du bal des pompiers.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture et un très bel été !

Projet du plan local d'urbanisme, les étapes à venir

L'étude relative à la prise en compte des risques naturels se termine.

Les experts mandatés par la mairie ont élaboré une carte des aléas, regroupant les différents phénomènes susceptibles de se produire : avalanches, chutes de blocs, inondations...

Au vu de ce document et d'un tableau de correspondance établi par l'Etat un projet de carte réglementaire a été réalisé, zone blanche pas de contrainte, zone bleue construction envisageable en respectant des prescriptions, zone rouge inconstructible.

Un projet de règlement associé à la carte de transcription est en cours de finalisation.

L'arrêt du PLU pourrait donc avoir lieu au plus tôt fin septembre.

La délibération d'arrêt et le dossier seront transmis à M. le Préfet et aux autres personnes publiques associées (Département, Parc de Chartreuse...) pour avis. Leur avis est réputé favorable s'il n'est pas intervenu dans un délai de **3 mois**.



Projet de carte des aléas (extrait)

La commune saisira le tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur (1 mois minimum avant l'enquête publique), rédigera l'arrêté de mise à l'enquête publique et publiera l'avis d'enquête (15 jours minimum avant l'ouverture de celle-ci et à nouveau 8 jours après son ouverture).

L'enquête publique aura une durée minimale de **31 jours**. Les avis des personnes publiques associées (dont le Préfet) ainsi que les avis de l'autorité environnementale seront joints au dossier d'enquête publique.



Projet de carte de transcription (extrait)

Le commissaire enquêteur disposera **d'un mois** pour rendre son rapport après la clôture de l'enquête publique.

L'Approbation du dossier par le conseil municipal pourra alors intervenir après modifications éventuelles suite à l'avis du commissaire enquêteur.

Le nouveau PLU devrait donc entrer en vigueur au cours du 2^{ème} semestre 2022

Refus du transfert du plan local d'urbanisme à la Communauté de Communes

La loi ALUR prévoit le transfert automatique à la communauté de communes de la compétence Plan Local d'Urbanisme. Les communes membres du Grésivaudan peuvent s'opposer à la mise en œuvre automatique de cette disposition si, dans les 3 mois précédents la date de transfert effectif au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y oppose.

Lors de la réunion du conseil municipal du 25 mars 2021, Madame le Maire a exposé son rapport :

« Il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence Plan Local d'Urbanisme qui permet aux communes et aux conseils municipaux de déterminer librement l'organisation de leur cadre de vie en fonction des spécificités locales,

d'objectifs particuliers de préservation patrimoniale ou naturelle et selon les formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à une autre.

Des documents intercommunaux de planification (SCOT, PLH, PDU...) viennent par ailleurs compléter le volet urbanisme communal, que ce soit en termes de déplacement ou d'habitat.

Ces documents sont pris en compte dans le PLU communal qui doit être compatible. »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré s'oppose au transfert de la compétence urbanisme (établissement du PLU) à la communauté de communes Le Grésivaudan. (18 voix pour, 2 contre et 1 abstention).



Bénéficiez des actions du CCAS

Pour bénéficier des actions du CCAS (repas du Saint Roch, repas des aînés, plan grand froid, plan canicule, colis de Noël...), nous vous invitons à remplir la fiche d'inscription « actions du CCAS » qui sera disponible à l'accueil de la mairie ou sur notre site début juillet, rubrique CCAS, en version numérique et manuscrite.

Cette dernière est à déposer soit à l'accueil de la mairie soit à envoyer par mail à elections@chapareillan.fr avant le 31 octobre 2021.

Ma commune ma santé : étude comparative de complémentaires santé

Une convention avec l'association Actiom a été mise en place au sein de notre commune. Elle permet aux habitants de réaliser une étude comparative de leur complémentaire santé auprès de monsieur CONTE, référent de l'association Actiom.

Cela s'adresse particulièrement aux retraités mais aussi aux autres habitants.

A ce jour, près de 3500 communes ont déjà fait ce choix en France.

La réforme de la résiliation infra annuelle, permet depuis le 1^{er} décembre 2020 de changer d'assurance santé à tout moment passé un délai d'un an. Il s'agit là d'une opportunité pour tout assuré de comparer et éventuellement chan-

ger sa complémentaire santé sans avoir à attendre la date anniversaire de son contrat. L'association Actiom (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) est à but non lucratif afin de trouver des solutions ayant un rapport cotisations/garanties des plus intéressantes.

Dans le respect des règles sanitaires, il a été mis en place une permanence physique à la salle du Saint Roch tous les mardis matins (sous réserve de rendez-vous préalable). Il vous suffira d'appeler la plate-forme d'appel de l'association.

Contact et rendez-vous:

M. Conte

☎ : 05 64 10 00 48

Site : asociationactiom.org



17 500

C'est le montant total qui sera versé au CCAS en 2021



ATTENTION CANICULE ADOPTEZ LES BONS GESTES



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

EN CAS D'URGENCE OU DE MALAISE, APPELEZ LE 15

PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP
Faites vous connaître auprès du service de la mairie 04 76 45 22 20

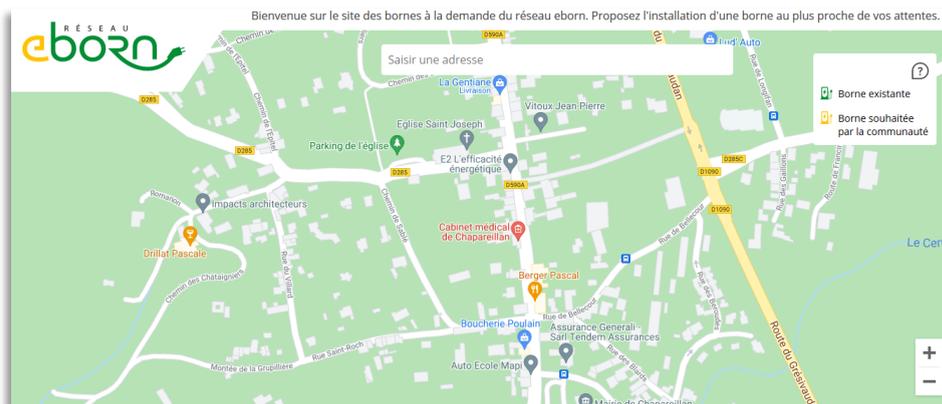
Bornes de recharge électrique à la demande

Vous êtes propriétaire ou en cours d'acquisition d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable ?

Découvrez la démarche pour proposer l'implantation d'une borne sur la commune de Chapareillan.

Rendez-vous à cette adresse <https://bornealademande.fr/eborn/> pour enregistrer votre demande.

Proposez l'installation d'une nouvelle borne sur la commune de Chapareillan, à partir de 3 demandes de votre part, Easy Charge, le délégataire du réseau eborn, étudiera la possibilité d'installer une borne de recharge financée par un plan partagé entre la commune et le syndicat d'énergie TE38.



C'est le moment de saisir cette opportunité pour rendre la commune de Chapareillan éligible au projet.

A vos claviers !



3

C'est le nombre de demandes nécessaire pour que le délégataire étudie la possibilité d'installer une borne

Vandalisme au Parc du Granier



Vandalisme au Parc du Granier : un arbre fruitier et le chêne du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, cassés

Dans notre dernier numéro des Echos du Granier, la couverture mettait en avant les agents des services techniques qui ont planté des arbres fruitiers dans le Parc du Granier.

Ces arbres permettaient de démarquer un verger pour les habitants de notre commune.

Quelle désolation de voir que 2 mois après, certains arbres ont été vandalisés !

Comment peut-on commettre des actes de cette nature ?

Bien vivre ensemble c'est...



Objets trouvés

Nous vous rappelons que nous avons de nombreux objets trouvés qui nous sont rapportés en Mairie (clés, lunettes etc...).

N'hésitez pas à nous contacter en cas de perte d'objets.

Et nous en profitons pour remercier les nombreuses personnes qui nous les rapportent !

Contact :
☎ : 04 76 45 22 20

ASSUMER SON CHIEN

Tout chien doit être tenu en laisse et ses déjections doivent être ramassées, sans quoi son propriétaire est passible d'une contravention.

A ce sujet nous avons lancé une nouvelle campagne de communication, sur le ton de l'humour, afin de sensibiliser les personnes non respectueuses.

RESPECTER LES HORAIRES POUR LES TRAVAUX

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ne peuvent être réalisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8^H30 à 12^H00 et de 14^H00 à 19^H30.
- les samedis de 9^H00 à 12^H00 et de 15^H00 à 19^H00.
- les dimanches et jours fériés de 10^H00 à 12^H00.

Arrêté préfectoral

COURS DE YOGA GRATUIT

**Pliez vos jambes
Gardez le dos bien droit
Inclinez votre buste**

**Et ramassez
la crotte
de votre chien**

**BONNE
RELAXATION !**



RESPECTER LA TRANQUILLITÉ D'AUTRUI

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Sauf dérogation préfectorale, ces troubles sont interdits la nuit comme le jour.

Code de la santé publique

Subventions aux associations



Lors du conseil municipal du 10 juin 2021, les élus majoritaires ont voté l'attribution de subventions aux 14 associations qui en ont fait la demande. Elles ont reçu le même montant qu'en 2020.

Trois autres associations ont souhaité faire bénéficier le CCAS de leur subvention.

Nous les remercions pour cette initiative qui permet au CCAS de bénéficier d'une subvention complémentaire de 2500 €.



15 700

*C'est le montant global des
subventions allouées
aux associations en 2021*

Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 8 mai 1945 en présence des membres de la FNACA

Formation extincteurs pour le personnel communal

Tous les 3 ans, l'ensemble du personnel communal suit une formation « extincteurs ». Renouvellement pour certain-es et première fois pour d'autres.



FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

<p>Ni feu ni barbecue aux abords des forêts</p>	<p>Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture</p>	<p>Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie</p>
<p>Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...</p>	<p>Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision</p>	<p>Je me confins dans ma maison elle est mon meilleur abri</p>

112 Urgences
18 Pompiers

Feux de forêts

En 2019, 15 000 hectares de végétation ont brûlé en France soit l'équivalent de 21 000 terrains de football. Adopter les bons comportements pourrait permettre d'éviter chaque année des catastrophes naturelles et humaines.

A savoir que 90 % des feux de forêts sont d'origine humaine dont 50 % sont dus à une imprudence.

L'ensemble du territoire métropolitain est exposé aux risques de feux de forêt et de végétation.

+ d'infos:
www.ecologie.gouv.fr

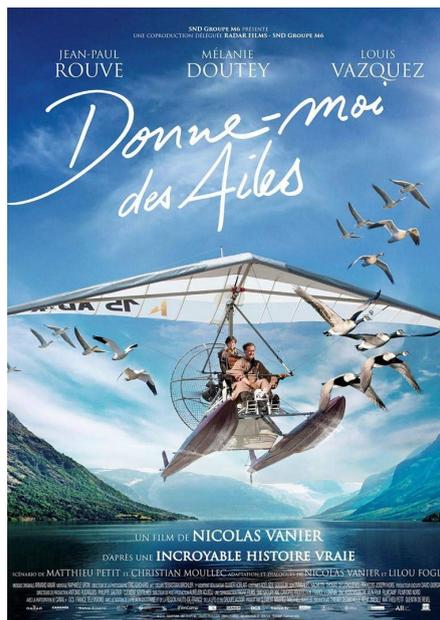
Manifestations communales

Les animations reprennent sur la commune !



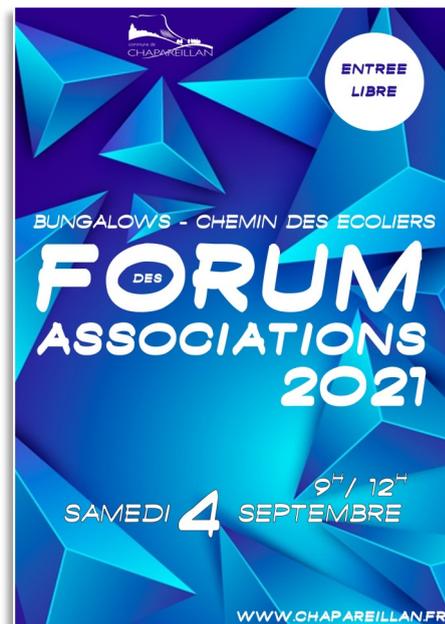
Fête Nationale
MARDI 13 JUILLET
19^H00

Chemin des écoliers
Devant la salle polyvalente



Cinétoiles
SAMEDI 17 JUILLET
21^H45

Stade de foot
Annulé en cas de pluie



Forum des associations
SAMEDI 4 SEPTEMBRE
9^H00 / 12^H00

Bungalows
Chemin des écoliers



Nettoyage de la commune

Pour celles et ceux qui veulent participer à l'opération « Nettoyons la nature » et contribuer à collecter les déchets pour rendre la commune plus propre, rejoignez-nous

SAMEDI 25 SEPTEMBRE
14^H00

Place de la mairie
Annulé en cas de pluie

Renseignements et détails :
www.chapareillan.fr
Facebook : @mairiedechapareillan

Bénédition des icônes de l'atelier d'art sacré

Samedi 15 mai, l'évêque de Grenoble, Guy de Kerimel, est venu célébrer la messe, au cours de laquelle il a béni les 20 icônes du rosaire réalisées par les membres de l'atelier d'art sacré.



Les 20 icônes du rosaire ont été bénies par l'évêque Guy de Kerimel



Les membres de l'atelier d'art sacré

Retrouvez les articles de presse sur notre site :
www.chapareillan.fr ; rubrique « publications »

Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Martine Venturini, Valérie Imbault-Huart, Fabrice Blumet, Emmanuelle Gioanetti, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Lucas Beysson, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Jean-Pierre Villesoubre, Gisèle Motta, Christopher Dumas

Expression politique de l'opposition

Un an déjà ...

La première fois, après l'appel, des élus de la majorité au garde à vous, des délibérations votées très vite, trop vite, où tout est joué d'avance et rien n'est discuté, on ressort étourdi. Tiens, le premier conseil municipal a eu lieu.

La deuxième fois on est moins surpris, on a un peu compris à qui on avait affaire et la méthode, et hop c'est déjà fini. On fait bien quelques commentaires, du moins la minorité essaie de créer ce que l'on nomme le débat démocratique, mais on n'a pas vu venir la fin et c'est bouclé.

Cela fait un an que cela dure et comment le dire, c'est un peu dur. Dur de saisir quel est l'intérêt de gérer les affaires de la commune aussi légèrement en confondant majorité et immunité. L'immunité, la majorité ne l'a pas quand elle oublie le principe de réalité, quand on lui explique que débattre c'est normal et que l'inverse est un déni de démocratie ; quand elle incrimine encore les prédécesseurs pour se couvrir 7 ans plus tard alors que c'est son deuxième mandat ; quand elle ose des choix hasardeux en urbanisme, travaux, et surtout sociétaux.

Que penser d'une municipalité qui oublie de répondre aux attentes de liens sociaux pendant la pandémie la plus dévastatrice de ces dernières années.

Que penser d'une municipalité qui ne consigne systématiquement et par principe, ou absence de principe démocratique justement, aucune remarque de la minorité sur les procès-verbaux de conseils municipaux...

Anne Morris, Bruno Berlioz, Olivier Bourquard, Jean Miellet
 Nous joindre : achapareillan@laposte.net ou par courrier :
 Elus de la minorité – mairie de Chapareillan 38530



Fabrice Blumet

La commune vient d'acquérir son 1^{er} véhicule électrique

La municipalité a acheté fin avril un véhicule électrique pour l'entretien du Parc du Granier. Fabrice Blumet, adjoint aux travaux nous explique.

En 2020, après le passage des gens du voyage dans le Parc du Granier, la municipalité a fait déposer des blocs de pierre et a fait construire un mur à l'entrée qui peut servir de buvette pour les manifestations (voir Echos du Granier n°26) afin d'éviter toute nouvelle intrusion. Depuis, aucun véhicule (même ceux des services techniques) ne pouvait entrer. Cela signifiait que l'ensemble des travaux dans le Parc, hormis la tonte, devait se faire à pied.

Après réflexion, l'achat d'un véhicule passe-partout nous a paru la meilleure solution.

Depuis la création du parc, nous portons une attention particulière aux matériaux que nous utilisons. Il était donc nécessaire que le véhicule reflète cette image. C'est pourquoi notre choix s'est orienté vers un véhicule électrique.



Le premier véhicule électrique de la commune

Ce dernier de marque française est plus étroit que les autres véhicules et possède une autonomie de 70 Km. De plus, il peut se brancher directement sur une prise électrique.

Même si ce véhicule est dédié au Parc, il sera également utilisé pour d'autres travaux de voirie, surtout aux endroits où les routes sont moins larges.

La commune signe une convention de mutualisation de véhicules avec Porte de Savoie

Suite à la réunion du conseil municipal du 29 avril, Le maire de Chapareillan a signé une convention de mise à disposition gratuite et réciproque de véhicules et matériel avec la commune Porte de Savoie.

La commune de Chapareillan mettra à disposition un tractopelle et une plaque vibrante, en contrepartie la commune savoyarde prêtera un poids-lourd de 18 tonnes et une mini-pelle.



10 000

C'est le prix d'achat du véhicule électrique

Un nouveau site de compostage Au Parc du Granier

Depuis la création du Parc du Granier, la municipalité met tout en œuvre pour que ce dernier soit écologique et utilise des matériaux d'une grande longévité (bancs, tables...).

Après les containers de recyclage mis en place par le SIBRECSA, la municipalité a souhaité poursuivre cette démarche et a implanté des composteurs à l'entrée du Parc.

A ce jour, un habitant bénévole, M. Grousset, gère à lui seul ce site. Saviez-vous qu'il était possible de le rejoindre en devenant guide composteur ? Les échos du Granier vous explique la démarche à suivre...



Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un procédé biologique naturel pour valoriser les matières organiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets verts...). Les micro-organismes tels que vers de terre, cloportes, bactéries et champignons assurent la dégradation des déchets en un produit stabilisé, riche en minéraux et semblable à un terreau : le compost.



Contact :
SIBRECSA

☎ : 04 76 97 19 52
✉ info@sibreca.fr

Devenez guide composteur !

Le SIBRECSA et le Conseil Général de l'Isère ont mis en place des formations gratuites sur le territoire pour permettre aux personnes le désirant de devenir guide composteur. Ces guides bénévoles permettent de promouvoir le compostage sous toutes ses formes (individuel, partagé...). Ils donnent des conseils, animent des ateliers, écrivent des articles pour les bulletins municipaux.... Ils sont en contact avec le SIBRECSA et sont des relais importants auprès des habitants.

Le saviez-vous ?

La municipalité a décidé de procéder au remboursement de 15 € pour tout achat d'un composteur d'une contenance de 400 litres, en bois ou en plastique recyclé, auprès du SIBRECSA (un seul équipement par foyer).

Cette démarche vise à réduire le volume de déchets collectés en incitant les habitants à s'équiper de composteurs.

Le remboursement sera réalisé par virement après transmission en mairie d'un justificatif de domicile, de la preuve d'achat délivrée par le SIBRECSA et d'un RIB.



Les 4 bennes de compost livrées par la communauté de communes du Grésivaudan ont été utilisées par les habitants de la commune. Malheureusement, certains en ont profité pour laisser quelques déchets.



23

C'est le nombre de personnes qui ont profité de l'aide de la commune pour l'achat d'un composteur depuis le 1^{er} septembre 2020

Les réalisations de travaux



Pose de 2 nouveaux Columbariums dans l'espace cinéraire par l'entreprise Lambert et mise en place des graviers par les Services Techniques



Pose des anciennes vitrines de la mairie devant les cimetières du chef-lieu et de Bellecombe



Pose de 2 climatiseurs à l'école maternelle



Formation tondeuse en partenariat avec Pontcharra : rappel sur la conduite, sécurité...

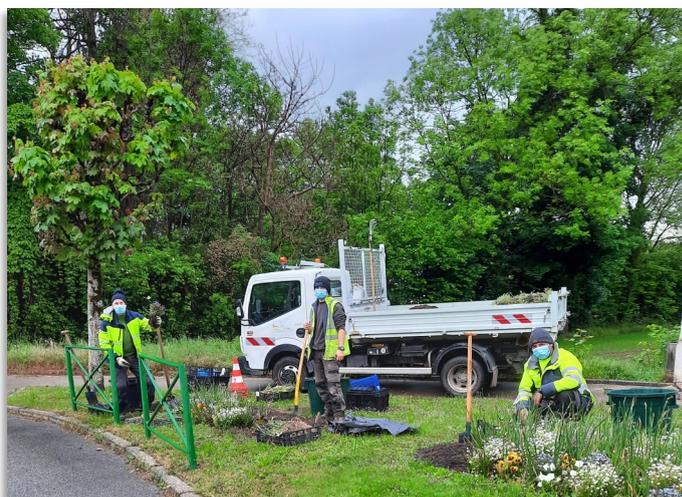


Préparation pour la pose de 4 nouveaux bancs dans le Parc du Granier



Pose d'une clôture dans le nouvel espace jardin de l'accueil de loisirs

Fleurissement



Arrachage du fleurissement printanier et préparation des massifs d'été

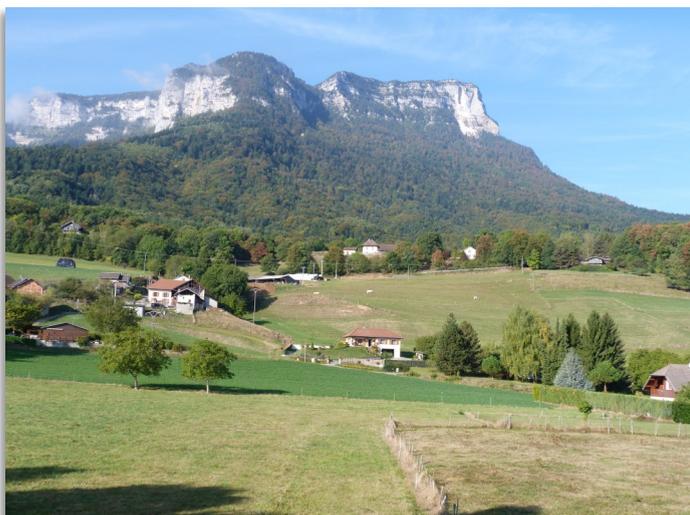


Nouvelle création « gommes et crayons », rue de l'Épinette



Fleurissement rue de l'Épinette

Respectons les parcelles agricoles



Les beaux jours arrivent...L'occasion de vous rappeler qu'il est important de respecter les sentiers balisés et de ne pas couper à travers champs lors de vos balades. Les prairies même non clôturées ne sont pas des jardins municipaux.

L'herbe est une ressource essentielle pour nos agriculteurs. Les troupeaux la mangent fraîche l'été et sèche l'hiver.

Pour faire du foin, on laisse pousser l'herbe, on la coupe, elle sèche au soleil et on la stocke. Il est important que l'herbe soit haute et régulière pour une récolte facile et un foin de qualité.

Alors même si en cette période l'herbe n'est pas haute, elle est en pleine croissance donc on ne pique-nique pas dans les champs et on reste sur les sentiers balisés.

Ensemble, respectons nos agriculteurs !

Dernières acquisitions

Horaires de la Bibliothèque

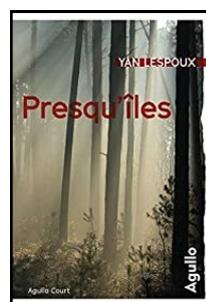
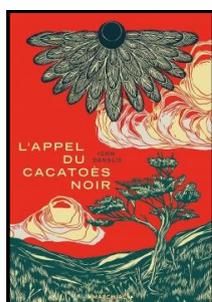
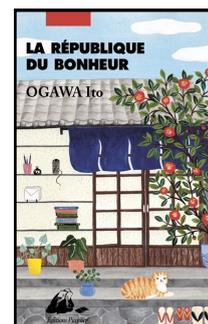
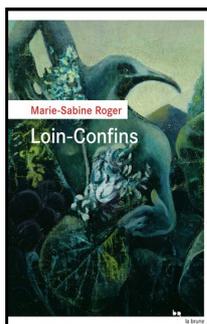
Mercredi :
10^H00 / 12^H00 & 14^H00 / 18^H00

Vendredi :
16^H00 / 18^H00

Samedi :
9^H30 / 12^H00

La bibliothèque sera fermée
du samedi 31 juillet
au samedi 21 août

Réouverture
le mercredi 25 août



VIE LOCALE

Le Giac'sons, bar à vins à Chapareillan

Le Giac'Sons à le plaisir de vous accueillir du jeudi au vendredi de 17^H00 à 22^H00 et le samedi de 12^H00 à 22^H00. En effet le domaine Giachino étend son activité et vous propose de découvrir ses vins ainsi que ceux d'autres vignons autour d'une planche apéro composée de produits locaux. Venez nous rencontrer directement au domaine et pensez à réserver !

A très vite !

Renseignements et réservation :
Domaine Giachino
1809 route des côtes, Chapareillan
☎ : 06 85 33 17 95



Bar à vin « Giac'sons » ouvert



Magali Magnin, nouvelle directrice

Une nouvelle directrice à l'accueil de loisirs

En mars dernier, Christelle Lazarro, la directrice de l'accueil de loisirs a fait le choix de quitter la commune pour de nouveaux horizons.

Depuis le 1^{er} mai, c'est Magali Magnin qui a été recrutée en CDD, dans un premier temps, pour poursuivre la mission en tant que directrice de l'accueil de loisirs et en renfort sur le restaurant scolaire et le périscolaire du soir.

Magali possède une forte expé-

rience en animation. Après avoir été animatrice dans différents domaines (ALSH, séjours, saison, classes découvertes...), Magali a travaillé dix ans pour la communauté de communes Maurienne Galibier en tant que directrice ALSH et coordinatrice TAP et périscolaire puis un an et demi à Ugine en tant que directrice adjointe ALSH et référent périscolaire du soir.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Plantation de fraisiers par les enfants de l'école maternelle



Avec l'aide de Jean-Baptiste et de Tommy des services techniques, les enfants ont pu apprendre à planter des fraisiers afin de pouvoir se régaler pendant la récréation

Rentrée 2021 / 2022 au pôle enfance / jeunesse

Les dossiers d'inscription sont à renouveler pour la rentrée scolaire. Un dossier unique est demandé pour tous les services municipaux (cantine, accueil périscolaire du matin, du soir et accueil de loisirs).

Les dossiers d'inscription sont disponibles en format papier au pôle enfance-jeunesse ou téléchargeables (ou à compléter en direct) depuis le site www.chapareillan.fr.

L'attestation CAF et d'assurance seront à joindre.

Ils devront être déposés au plus tard le **mercredi 14 juillet** au pôle enfance-jeunesse. Au-delà de cette date, les dossiers seront pris en compte en fonction des délais de traitement possibles.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin.

Contact :
enfancejeunesse@chapareillan.fr
☎ : 04 76 71 91 34

Réflexion sur l'accueil de loisirs

Chaque année, près de 200 enfants fréquentent l'accueil de loisirs de Chapareillan.

Cette structure de proximité encadrée par une équipe d'animation, composée d'une directrice et d'animateurs, est organisée pendant les vacances scolaires les mardis, mercredis et jeudis de 8^h00 à 18^h00. Les enfants âgés de 4 à 12 ans sont accueillis dans les bungalows du pôle enfance-jeunesse. C'est l'occasion de pratiquer diverses activités de loisirs et de détente dans le cadre d'un projet éducatif et pédagogique visant à favoriser plusieurs objectifs.

L'accueil de loisirs a toujours rencontré un franc succès. Pour répondre aux besoins présents et futurs des habitants, une analyse est menée autour d'un développement sur 5 jours. Ce fonctionnement s'inscrirait dans une démarche de

développement de la qualité de l'offre de loisirs éducatifs du tissu local. Cette extension est en cours d'analyse pour permettre d'évaluer la pertinence du projet tout en tenant compte des incidences fortes en terme de faisabilité financière. Elle doit notamment tenir compte d'un critère imposé par la PMI (Protection Maternelle Infantile) qui obligerait à une restauration collective (contrairement aux piqueniques actuellement). Le restaurant scolaire étant en travaux à partir de septembre 2021, les locaux ne seront donc pas disponibles. Plusieurs autres réflexions sont à l'étude :

- L'organisation de l'équipe de direction et la prise en compte de la difficulté de recrutement des animateurs,
- Les tarifs demandés aux familles,
- L'augmentation de la part du budget communal alloué à ce projet.



Le passage à 5 jours n'augmentera pas l'effectif accueilli. En effet, les locaux resteront les mêmes et continueront de s'inscrire dans un cadre législatif et réglementaires défini par l'Etat.

Consciente que les services proposés doivent être cohérents avec la demande des habitants lorsque cela est possible, l'équipe municipale vous tiendra informés de l'avancée de sa réflexion par les canaux de communications habituels (bulletin, site..).



Accueil de loisirs, encore quelques places disponibles !

L'accueil de loisirs ouvrira tout l'été à compter du 8 juillet jusqu'au 31 août. Attention ! Afin d'aménager les locaux, nous ne serons pas en mesure d'accueillir les enfants les mercredis 7 juillet et 1^{er} septembre.

Afin de pénaliser le moins possible les familles, l'accueil de loisirs ouvrira exceptionnellement le vendredi 9 juillet et le lundi 30 août aux horaires habituels.

Brèves...

Garderie du mercredi fermée

En raison des faibles effectifs constatés depuis son ouverture en 2017, La garderie du mercredi matin sera définitivement fermée à la rentrée.

Règlement intérieur modifié

Le règlement intérieur des services périscolaires (matin, soir et restaurant scolaire) et de l'accueil de loisirs a été modifié. Il prendra effet dès la rentrée 2021 / 2022.

Prochain programme de l'ALSH

Le prochain programme de l'accueil de loisirs sera disponible sur notre site et notre page Facebook le lundi 20 septembre.

Tennis : saison 2021 / 2022 et stages d'été



Le Tennis Club de Chapareillan vous propose différents cours la saison prochaine du mardi au samedi matin.

- L'école de tennis: de 4 à 18 ans avec un nombre d'élèves restreint par groupe afin d'assurer des cours de qualité et un niveau homogène.
- Le club junior: de 11 à 18 ans - Objectif: perfectionnement et possibilité d'être formé en tant qu'initiateur pour encadrer les plus jeunes avec notre entraîneur.
- Les groupes loisirs et compétition adultes: 4-5 groupes répartis en

soirée pendant la semaine de niveau débutant à compétition.

- Mise en place prochainement (courant 2022) de Tennis santé pour les personnes retraitées

Cet été, des stages jeunes sont en préparation (première quinzaine de juillet et dernière quinzaine d'août). Voir renseignements prochainement sur notre site et sur le panneau d'affichage de notre Club'house.

Renseignements et tarifs :
chapatennisclub@gmail.com
tcchapareillan.e-monsite.com

Spectacles à domicile



Privé d'activité une bonne partie de l'année, la Compagnie des Instants Révéles renouvelle son projet "De jardin en jardin" mis en place à l'été 2020 (4 spectacles sur Chapareillan). L'été s'annonce chaud et la situation sanitaire s'est enfin améliorée. Si vous avez un jardin à faire découvrir à vos amis, vos voisins, si vous souhaitez vivre un moment de

spectacle vivant unique, nous serons présents pour le créer sous vos yeux. Nous pouvons vous proposer différents formats de spectacles, tous improvisés, tous basés sur votre univers, tous avec de la musique, et surtout tous en participation libre. Laissez vous tenter par cette expérience unique du spectacle à domicile. On en discute ?



Renseignements :
instants.reveles@gmail.com

Association des Parents d'Elèves

Alors que cette année scolaire arrive à son terme, l'APE a souhaité apporter une parenthèse plaisir pour oublier quelques instants le poids du contexte sanitaire. Nous avons donc proposé aux équipes enseignantes de financer et organiser une animation de magie. "Berthox le magicien" a ainsi présenté son spectacle "Curiosité magique" de classe en classe à l'école maternelle en Juin dans le respect du protocole sanitaire toujours en vigueur. Un beau souvenir à raconter pour les enfants juste avant l'été!

Plusieurs groupes de travail se sont mis en place cette année (restauration scolaire, sensibilisation aux écrans) et pourront se poursuivre l'année prochaine.

Nous profitons de cet article pour vous informer de notre présence au forum des associations le samedi 4 septembre de 9^h00 à 12^h00. À cette occasion, nous serons ravis de faire votre connaissance et de vous présenter nos missions. Nous vous retrouverons ensuite pour l'assemblée générale qui aura lieu en septembre prochain. Ce sera l'occasion, si vous le souhaitez, d'intégrer

le conseil d'administration, de partager toutes vos idées et de mettre en route, nous l'espérons, de beaux et nouveaux projets pour l'année 2021-2022.

Nous vous souhaitons à tous un bel été !



Renseignements :
ape.chapa@gmail.com
Facebook : APE Chapareillan



L'Amicale Laïque : encore une année rondement menée

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'année scolaire de l'Amicale laïque s'achève. C'est le moment pour nous de dire MERCI. MERCI aux bénévoles de l'association qui ont cru aux projets et ont trouvé les ressources pour les mener à bien, MERCI aux parents d'élèves qui nous ont soutenus en participant aux manifestations, MERCI aux enseignants & personnels des écoles publiques pour leur implication, MERCI à la municipalité qui nous a facilité la tenue de nos actions et surtout MERCI à nos écoliers qui sont notre principale source d'inspiration et de motivation. C'est ensemble que nous avons pu proposer une vente de boîtes à goûter

personnalisées, une vente de brioches artisanales et notre tombola (MERCI également à l'ensemble de nos partenaires pour leurs généreux dons !)

Enfin, MERCI à vous futurs membres de l'association !!! Nous vous donnons RDV le jeudi 16 septembre à 20^H30 à la salle de la Fruitière pour élire le nouveau bureau & le CA et donner une nouvelle feuille de route à l'association. En attendant, écrivez-nous et likez notre page Facebook. Bel été à tous !

Renseignements :

amicalelaïque.chapa@gmail.com

Facebook : Amicale laïque

Le vide-greniers n'aura pas lieu !

En raison de l'occupation de la salle polyvalente pour le fonctionnement du restaurant scolaire, l'Amicale du Personnel Communal n'est pas en mesure d'organiser dans de bonnes conditions le vide-greniers annuel.

Rentrée 2021 / 2022 pour l'AMC



Spectacle AMC, atelier de musique actuelle

Si vous êtes intéressés par des cours de musique individuels pour enfants et adultes (basse, batterie, guitare, saxophone, flûte, piano), des cours collectifs de musique ou théâtre, vous pouvez dès à présent vous rendre sur notre site web de l'AMC pour avoir des informations ou vous préinscrire.

Vous pouvez aussi demander des renseignements par mail. Nous vous répondrons sans faute.

Bien entendu nous serons avec nos professeurs au forum des associations de Chapareillan le samedi 4

septembre de 9^H00 à 12^H00 pour les inscriptions.

Les bénévoles de l'AMC seront présents pour la quatrième année sur le festival Jazz à Barraux qui aura lieu du 27 au 29 août à Fort Barraux (voir le site www.jazzabarraux.fr) Au plaisir de vous retrouver !

Informations et inscriptions:

music.chapa@gmail.com

Site : musicchapa.e-monsite.com



Création Expression et Mouvement – Chapareillan – DANSE
Éducative - Rythmique – Classique - Modern'Jazz - Contemporaine – Barre à terre
Cours mixte :- Enfants à partir de 3 ans – Ados – Adultes
Professeur Diplômée d'Etat : Maria Sevilla

Inscriptions et Renseignements pour les nouveaux Elèves
Mercredi 1/09/2021 - Salle de l'Epitel de 14h00 à 19h00
Tél : 06 14 13 56 76 - E-mail : creation.e.m.danse@free.fr

Inscriptions Anciens Elèves : par courrier uniquement avant le 15/08/21
Reprise des cours pour tous le mercredi 8 septembre 2021 - Salle de l'Epitel

 D. Educative	 D. Rythmique	 D. classique	 Barre à terre
 D. Contemporaine	 D. Modern'Jazz	 Assouplissement & Renforcement Musculaire dans chaque cours de danse	

Les inscriptions pour les nouveaux élèves auront lieu le mercredi 1er septembre de 14H00 à 19H00 à la salle de l'Epitel.

Pour les anciens élèves, les inscriptions se feront uniquement par courrier avant le 15 août.

La reprise des cours aura lieu le mercredi 8 septembre à la salle de l'Epitel

Renseignements :

creation.e.m.danse@free.fr

📞 : 06 14 13 56 76

Forum des associations 2021 : les participantes !

Amicale Donneurs de Sang Chapareillan / Barraux

Organisation de collectes de sang sur les communes de Chapareillan et Barraux.

Adhésion :

Pas d'adhésion mais soutien possible par timbre de 6 €.



Renseignements :
André Perin
☎ : 06 44 73 00 84
adsbchapareillanbarraux@laposte.net

Association des Parents d'Elèves (APE)

Association des parents d'élèves des écoles publiques.

Adhésion :

Oui pour faire partie du Conseil d'Administration.

Descriptif :

Porter avec bienveillance la voix des parents d'élèves en collaborant avec les équipes enseignantes et les représentants municipaux. La vie scolaire, le bien être de tous et la sécurité à l'école nous importent. Tout parent d'élève est le bienvenu pour rejoindre le conseil d'administration de l'association ou pour apporter ses idées dans les groupes de travail existants ou à venir.



Renseignements :
Maud Molenaar
ape.chapa@gmail.com

Association Musicale de Chapareillan (AMC)

Ecole de musique, danse et théâtre.

Adhésion :

35 €.



Renseignements :
Alain Dubreuil
☎ : 07 77 44 64 82
music.chapa@gmail.com
musicchapa.e-monsite.com



Chapa Pétanque

Promouvoir la pratique du jeu de boules auprès de tout public. Réunir les amateurs de ce jeu pour des rencontres amicales.

Adhésion :

10 € / an.

Descriptif :

Tous les mardis et samedis à partir de 14^h00, au terrain de boules du Parc du Granier. Club ouvert à tous.

Renseignements :

Gilbert Chazalon
☎ : 06 68 65 67 92
chapapetanque@gmail.com
chapapetanque.wixsite.com/siteweb

Chapareillan Badminton

Pratique du badminton.

Tarifs :

Chapareillan : 25 € / personne ; 40 € / couple - Extérieurs : 35 € / personne ; 50 € / couple.

Descriptif :

Horaires en attente d'accord avec la mairie suite à l'occupation de la salle par la cantine.



Renseignements :
Philippe Adenot
☎ : 06 71 67 02 38
adenotphilippe@gmail.com
chapareillan-badminton.fr

Compagnie des Instants Révelés

Compagnie d'arts spontanés mettant en relief des arts les uns avec les autres, grâce à l'écoute de ce qui est là...

Adhésion :

5 €.

Tarifs :

Atelier enfants : 100 €.
Atelier adultes : 150 €.
Stage : tarif selon intervenants.

Descriptif :

Atelier de théâtre improvisé, salle de la fruitière, le mercredi de 18^h00 à 19^h00 pour les 9/12 ans et de 20^h00 à 22^h00 pour les adultes. Stages certains week-ends. Spectacles intimistes chez les particuliers.



Renseignements :

Marc Fernandès
☎ : 06 81 87 64 38
instants.revelés@gmail.com
Facebook : @ciedesinstantsrevelés

Country Club du Granier

Danse country.

Tarifs :

55 €.

Descriptif :

Cours débutants : lundi 18^h30/19^h30 ; cours novice/intermédiaire : lundi 19^h30/20^h30 à la mezzanine. Possibilité d'essais en septembre.



Renseignements :

Armelle / Christine
☎ : 06 70 11 42 55 / 06 20 73 70 64

Création Expression et Mouvement

Danse éducative, rythmique, classique, modern'jazz, contemporaine, barre à terre.

Adhésion :

Individuelle : 35 €.
Familiale : 40 €.



Renseignements :

Maria Sevilla
☎ : 06 14 13 56 76
creation.e.m.danse@free.fr

Les Déraillés du Granier

Découverte et pratique du VTT, vélo de route et ski de fond l'hiver.

Adhésion :

50 € pour les adultes.
30 € pour les moins de 25 ans.

Descriptif :

Samedis et dimanches matins toute l'année. Rendez-vous place de la mairie.

Sorties VTT tous niveaux, le dimanche étant réservé pour des sorties courtes et locales.

Covoiturage occasionnel pour des destinations plus lointaines.

Organisation de sorties route et ski de fond l'hiver.

Renseignements :

Bruno Berlioz

☎ : 06 08 33 76 59

contact@les-derailles.fr

www.les-derailles.fr



Les Galoches de 7 Lieues

Pratique de la randonnée à pieds et à raquettes.

Adhésion :

10 €.

Descriptif :

Les randonnées sont organisées chaque vendredi toute l'année.

Le programme est construit selon les propositions du groupe au cours d'une réunion mensuelle.

Des séjours sont organisés pour permettre de découvrir des massifs plus éloignés.

Renseignements :

Marie-Hélène Genas

☎ : 06 34 39 17 09

mhegenas@yahoo.fr



Hao La Qi Gong

Pratique du Qi Gong des saisons.

Adhésion :

15 € / an.

Descriptif :

Automassage, postures, mouvements, sons, méditations Taoïstes.

Lundi : 10^h00 / 11^h15 ;

Mardi : 19^h00 / 20^h15 ;

Jeudi 19^h00 / 20^h15.

Renseignements :

Marie Saurel

☎ : 06 20 45 70 90

haola.qigong@gmail.com

Judo Club Chapareillan

Pratique du judo.

Descriptif :

Mardi et jeudi : 17^h30 / 19^h45 selon le niveau.

Public : de Microbe (5 ans) à Cadet.



Renseignements :

Christophe Bouilloz

☎ : 06 46 39 42 65

judochapa@gmail.com

Karaté Club Chapareillan

Pratique du karaté.

Descriptif :

Lundi : 18^h00 / 21^h00 au dojo

Jeudi : 18^h00 / 21^h00 à l'Epitel

Samedi : 14^h00 / 18^h00 au dojo (ceintures noires).

Ados dès 11 ans, Adultes.

Inscriptions sur place aux horaires des cours.

Renseignements :

Maryse Girardy / Johan Grizaud

☎ : 06 77 67 25 15

Ou 06 85 79 66 19

johanmaryserun@wanadoo.fr



Ludichap

Développer la solidarité, la convivialité et les liens intergénérationnels autour d'un intérêt commun : le jeu.

Adhésion :

Individuelle : 10 € ; famille : 15 €
Tarif réduit (étudiant, demandeur d'emploi, RSA, invalide) : Individuelle : 5 € ; famille : 10 €.

Descriptif :

Matinées « petite enfance » (0/3 ans) ; Soirées jeux de société ouvertes à tous ; Demi-journées d'activités intergénérationnelles ou rencontre et partage sont au rendez-vous.

Ces activités se dérouleront dans les salles communales et/ou en extérieur. Evénements ouverts à tous !



Renseignements :

Michèle Bannay

☎ : 06 12 61 71 04

ludichap@gmail.com

La Nomaderie

Association artistique et compagnie du spectacle vivant.

Adhésion :

15 €.

Descriptif :

Ateliers hebdomadaires danse enfants et adultes ; stages chorégraphiques et divers (musique, chant, théâtre, art-thérapie...).

Renseignements :

Martine Jaussen

lanomaderie.asso@gmail.com

Facebook : La nomaderie

Ski Juniors Chapareillan

Association sportive.

Adhésion :

Chapareillan : 25 € - Extérieur : 38 €
2^{ème} enfant Chapareillan : 20 € - extérieur : 33€ ; 3^{ème} enfant : Chapareillan : 15 € - extérieur : 28 €.

Tarifs par sortie :

Chapareillan : 21 € - Extérieur : 23 €

Descriptif :

10 sorties de ski de janvier à mars (hors vacances) aux 7 Laux.

A partir de 5 ans (débutants au freeride).

Groupes encadrés par des moniteurs ESF et les parents.

Départ : 13^h00 ; retour 18^h30.



Renseignements :

Johann Bechet

☎ : 06 77 86 36 25

skijuniorschapareillan@gmail.com

www.skijuniorschapareillan.fr

Tennis Club Chapareillan

Enseignement et pratique du tennis enfants / adultes, en loisirs ou en compétition.

Adhésion et licence :

Adulte : 76 € ; étudiant : 66 € ; 12-18 ans : 56 € ; moins de 12 ans : 46 € ; caution clé : 30 €.

Enseignement :

25 séances garanties sur l'année tennistique.

Séances 1^h00 : 100 € ; 1^h15 : 120 € ; 1^h30 : 140 €.

Renseignements :

Erdern Jouannic (entraîneur)

☎ : 07 79 24 46 45

chapatennisclub@gmail.com

tcchapareillan.e-monsite.com



Coupe Icare 2021



DU 12 AU 19 SEPTEMBRE
Saint-Hilaire / Lumbin

Contact et renseignements :

info@coupe-icare.org

☎ : 04 76 08 67 39

Site : coupe-icare.org

Cinétoiles : 24 films à voir !

Chaque été, de juillet à septembre, petits et grands ont rendez-vous à la belle étoile, dans plusieurs communes du territoire, pour découvrir ou redécouvrir gratuitement en plein air, des films grand public et de qualité. Un choix conséquent de projections est programmé chaque été.

Alors que cette année encore, un grand nombre des festivals de l'été est annulé, les communes et l'intercommunalité maintiennent très largement ce rendez-vous sous les étoiles désormais traditionnel. Le

festival aura lieu, dans le respect des règles sanitaires, et avec un choix de 24 films et avec 40 séances.

Les séances débutent à la tombée de la nuit et sont précédées, dans certaines communes, d'un moment convivial sous la forme d'un atelier, pique-nique ou autre animation. Il n'y a pas de réservations préalables pour y assister. Pour votre confort, prévoyez un fauteuil pliant !

Renseignements :

le-gresivaudan.fr



Consommons local

Comme nous avons pu le constater pendant la crise sanitaire où nos déplacements étaient plus contraints, nos producteurs, commerçants et artisans ont assurés notre ravitaillement quotidien. Ils ont été source d'économie de temps et de carburant et ont surtout permis de maintenir nos liens sociaux par une vraie relation de proximité.

Alors, continuons à utiliser les circuits courts et à consommer local. Mais quelles sont les différences ?

Un circuit court est « un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce par la vente directe du producteur au consommateur ». La notion de circuit court n'implique pas forcément la question de la proximité géographique d'une production locale ni d'un type d'agriculture.

Le circuit de proximité se focalise sur la distance géographique entre le producteur et le consommateur et non sur le nombre d'intermédiaires, cette distance variant en fonction du type de production concernée (environ 30 Km pour les produits agricoles comme les fruits et légumes à 80 Km pour ceux nécessitant une transformation).

Un autre aspect souvent oublié qui garantit le circuit court de proximité, c'est d'organiser soi-même ou à plusieurs un jardin individuel ou partagé, en échangeant des services.



Envie de baignade ?

Besoin de vous rafraichir ? Envie de piquer une tête ? 2 solutions pour vous dans le Grésivaudan : la piscine intercommunale de Pontcharra ou le lac de La Terrasse... on vous donne les détails !

Piscine intercommunale de Pontcharra

Horaires :
Du 3 juillet au 29 août :
Lundi, mercredi et vendredi de 11^H00 à 22^H00
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 10^H00 à 19^H00

Contact et renseignements :
696 Avenue de la gare
38530 Pontcharra
☎ : 04 76 04 42 22



Lac de La Terrasse

Horaires :
Du 28 juin au 29 août :
Tous les jours de 11^H00 à 19^H00

Contact et renseignements :
Lac de La Terrasse
1300 route du lac
38660 La Terrasse
☎ : 06 21 78 74 32



Café des aidants

Vous accompagnez un proche en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?

Autour d'un café, venez partager votre expérience avec d'autres aidants.

L'accès est libre et gratuit, sans obligation d'assiduité. Votre participation se limite à une consommation sur place.

Découvrez le programme des mois à venir !

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

LUMBIN

Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.

Organisé par : **isère** LE DÉPARTEMENT

Avec le soutien de : **Association Française des aidants**

MARDI 6 JUILLET

14^H30 / 16^H30

Ces petits riens qui font la vie plus belle... Venez avec vos recettes et astuces.

MARDI 7 SEPTEMBRE

14^H30 / 16^H30

Comment est-ce que je me sens en tant qu'aidant aujourd'hui ?

Renseignements :

Service autonomie de Bernin

☎ : 04 56 58 16 41

L'occupation à Chapareillan - 1^{ère} partie

Extrait de l'ouvrage de Louis Baima, « Né dans les copeaux » paru en 2013.

A Chapareillan, on murmure que les maquisards sont dans la forêt du Mont-Granier, mais où ?

La Résistance

Près de chez nous, contrairement à ce qu'on croyait, il n'y a aucun groupe de Résistants dans la montagne. Ce n'est qu'au début 1944 que des maquisards vont s'installer au Granier. Paul Labbé rejoindra d'ailleurs leur camp au plateau de l'Alpette.

« Avec Paul, nous attendons une opportunité pour entrer dans la Résistance. Je ne parle jamais de mes intentions à mes parents. Ils seraient trop inquiets. Je n'ai que dix-sept ans. Avec quelques jeunes de mon âge, je me retrouve tous les dimanches après-midi, dans la plaine de Francin. Il y a Paul Labbé, Fernand Gacon, fils du scieur, et un ou deux autres. Nous sommes tous armés, du simple pistolet à la carabine à plombs, en passant par le vieux fusil à broches. On s'entraîne, je dirais plutôt que l'on s'amuse.

« Finalement je ne suis pas entré au maquis et n'ai jamais eu l'occasion de participer à des actes de résistance. »

Les Allemands occupent Chapareillan

Depuis janvier 1944, la mainmise nazie sur l'agglomération grenobloise se renforce sans cesse. Toutes les communes environnantes subissent des rafles pour arrêter les Juifs et démanteler la Résistance.

Chapareillan n'échappera pas à la règle. Le 8 juillet 1944, les Allemands investissent le village. Le 9 juillet vers huit heures les Allemands déclenchent la rafle. Tous les hommes valides sont arrêtés à leur domicile et emmenés sur la place de la mairie. Dans le centre du village, ils sont devant l'église, ils attendent la sortie de la messe pour agir.



Plaque commémorative à la mairie

Ce n'est qu'en fin d'après-midi, après avoir vérifié l'identité de chacun, que tous furent relâchés, sauf Henri-Marcel Clerc qui fut enfermé et torturé à mort dans une salle de la mairie, puis emmené. On ne le reverra jamais. Résistant de la Compagnie Dax basée à Sainte-Marie-Du-Mont, il était arrivé la veille au hameau Gaillons rendre visite à son épouse qui attendait un enfant. Son arrestation n'est pas fortuite mais sur dénonciation.

Quatre Juifs réfugiés dans des familles du village ont aussi été arrêtés et emmenés en ce jour de rafle du 9 juillet 1944.

Ce jour-là certains ont pris des risques en se cachant dans leurs maisons ou dépendances. Chez les

Castamagne, les soldats sont montés jusque dans la chambre de la grand-mère malade. Clément et son père ont tout juste eu le temps de se cacher dans le foin de leur grange située à l'arrière de la maison.

Près de chez eux, chez les Mongelaz, Marius, le dernier des garçons se souvient : « J'étais encore dans la chambre, à l'étage. Ils m'ont fait descendre. J'ai à peine eu le temps de m'habiller. Ils m'ont emmené ainsi que mon père et un voisin. Mon frère Camille ne s'est pas fait prendre. Il se trouvait à ce moment-là derrière la maison, près des écuries. Paul Labbé était avec lui. Ils ont pu se cacher dans le champ de maïs tout proche. »